COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD

A l'ensemble des officiels

Villeneuve d'Ascq le 8.07.2026

Objet : Application de la tenue réglementaire des officiels du Comité Départemental du Nord de Natation

Mesdames, Messieurs les Officiels,

À la suite de la décision prise par la Ligue Hauts-de-France de Natation relative à l'évolution de la tenue réglementaire des officiels à compter du **1er septembre 2026**, le Comité Départemental du Nord de Natation a décidé d'appliquer cette même disposition à l'ensemble de ses officiels.

Ainsi, à compter de cette date, lors de toute compétition ou manifestation organisée sous l'égide du Comité Départemental du Nord de Natation, la tenue réglementaire devra être composée des éléments suivants :

- Haut réglementaire (tee-shirt, polo ou chemise selon la fonction exercée et la discipline concernée) ; Pantalon noir ; Chaussures fermées noires accompagnées de chaussettes noires.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de cohérence, d'uniformisation et d'harmonisation des tenues des officiels sur l'ensemble de notre territoire. Elle permettra de renforcer la visibilité et la reconnaissance de la fonction d'officiel tout en véhiculant une image de sérieux, de professionnalisme et d'unité auprès des licenciés, des clubs et du public.

Conscients que cette évolution peut nécessiter une période d'adaptation, nous comptons sur votre compréhension et votre engagement afin que cette mesure soit pleinement respectée dès son entrée en vigueur.

Nous vous remercions par avance pour votre implication constante au service de notre sport et pour votre contribution essentielle au bon déroulement de nos compétitions.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver prochainement au bord des bassins, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Officiels, l'expression de nos salutations sportives les plus sincères.

Benjamin MERCIER